



Les femmes Bénéficiaires du nouveau site maraîcher aménagé de Liskidi, en plein travaux avec l'accompagnement des services de l'agriculture, Niger. © 2021 – ACF. Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions

NIGER

Juillet 2021

Résultats Midline

Rapport détaillé des résultats de l'enquête à mi-parcours (Midline) dans la région de Diffa au Niger.

SOMMAIRE

Contexte, méthodologie et résultats clés 3

Fiche synoptique des indicateurs 4

ANALYSE PAR OBJECTIF : INDICATEURS RESILAC 5

- ➔ OS 1 / Renforcer le capital humain, la cohésion sociale et la gestion collective et durable des ressources naturelles
- ➔ OS 2 / Favoriser le redressement économique et la résilience à travers un accès à l'emploi et aux systèmes de production intensifiés et adaptés au changement climatique
- ➔ OS 3 / Valoriser et consolider les acteurs en favorisant le dialogue et l'engagement et en renforçant leurs capacités
- ➔ OS4 / Produire des connaissances utiles pour la qualité des interventions du projet en contexte de crise et pour la prise de décision des acteurs locaux

Données sociodémographiques des répondants 20

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité du Groupe URD et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ni de l'Agence Française de Développement.



Cofinancé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement

CONTEXTE

Le projet RESILAC « Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad » vise à apporter une réponse mêlant urgence, réhabilitation et relèvement dans cette région du lac Tchad (frontalière du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad) – zone affectée par une crise économique et sociale, des chocs climatiques récurrents et une crise sécuritaire d'ordre régional. L'objectif principal de RESILAC est de contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du bassin du Lac Tchad les plus impactés par la crise sécuritaire et par le changement climatique.

En juin 2019 quelques mois après le démarrage des activités, une étude initiale a été réalisée afin de collecter les données de base (enquête initiale de référence – Baseline). Pour évaluer l'état d'évolution de ces indicateurs, cette enquête à mi-parcours (Midline) a été programmée, dont les résultats font l'objet de ce rapport. L'objectif général de cette enquête à mi-parcours est de fournir une vue d'ensemble de l'évolution des indicateurs de référence du projet.

La collecte des données sur le terrain a été effectué entre le 29 juin et le 10 juillet 2021. Les informations ont été recueillies lors des entretiens face à face auprès de 662 individus (femmes et hommes) dans la zone d'intervention du projet, à savoir les communes de Diffa, Mainé Soroa, Chetimari et N'Guigmi. Cette collecte a permis de collecter et analyser les données pour chacun des axes d'intervention du RESILAC.

METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUETE

La collecte de données terrain a été précédée par un atelier régional de formation sur les approches et les méthodes mises à contribution par le Groupe URD. Sous la coordination de la Référente Régionale et l'appui des différentes missions, les Responsables du Pilier 4 (Kabirou Samaila au Niger, Jean Nkaa au Cameroun, Mahamat Laouane au Tchad et Anda Zakaria au Nigeria) ont formé et supervisé une équipe de 60 énumératrices sur le terrain qui ont administré les questionnaires en kanouri, haoussa et peuhl.

L'hétérogénéité des zones et le manque de données démographiques actualisées et fiables de base ont justifié le choix de réaliser un échantillonnage raisonné non aléatoire. Au Tchad et au Cameroun, les zones ont été sélectionnées en fonction du poids programmatique, les tensions communautaires, l'accès (mesures sécurité et aléas) et des mouvements pendulaires des communautés. Au Niger et au Nigeria, toutes les zones d'intervention ont été couvertes. Quant aux répondant·e·s, il a été question de diversifier les unités types de manière à inclure la plus grande variété de cas possible, indépendamment de leur fréquence statistique. L'enquête s'est articulée à travers des questionnaires structurés privilégiant les entretiens individuels face à face et les échanges délibératifs ouverts pour approfondir les sujets clés.

Toutefois, les résultats doivent être interprétés avec prudence en raison des limites suivantes : les informations sont tirées directement des déclarations des répondant·e·s lors des entretiens individuels face à face, l'existence de biais de désirabilité sociale et / ou de confirmation dans les réponses sur des sujets sensibles (conflits, ressources naturelles, appui du projet, etc.), et les interruptions liées au contexte sécuritaire.

RESULTATS CLES

PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE

L'enquête à couvert 662 individus appartenant à différentes couches socio-économiques afin de capturer la diversité des profils existant dans chaque commune, dont 57% de femmes et 48% de jeunes âgés entre 18 et 35 ans. L'enquête a révélé un niveau d'éducation assez faible. Parmi les enquêtés, aucun n'a un niveau équivalent au supérieur, 13% seulement ont le niveau secondaire et formation professionnelle, alors que 23% n'ont jamais étudié et 43% ont suivi l'école coranique.

CAPITAL SOCIAL COMMUNAUTAIRE

Les résultats issus de l'exploitation des données de l'enquête à mi-parcours révèlent un score en net évolution entre les deux évaluations (2019 et 2021). Ce score global au niveau de la zone d'intervention du projet passe de 39% à 46%. Cette évolution peut être justifiée non seulement par la volonté et la

détermination de la population de promouvoir le vivre-ensemble et la coexistence pacifique, mais aussi la conjugaison des actions menées par l'Etat et les organisations.

BIEN-ETRE & SANTE MENTALE

L'Etat de bien-être de la population s'est considérablement amélioré entre les deux enquêtes (Baseline et Midline) malgré que le contexte sécuritaire ne soit toujours pas reluisant. En 2019 seulement 20% des personnes enquêtées lors de la Baseline se considèrent en état de bien-être contre un peu plus de 50% pour la Midline_2021. Ceci pourrait s'expliquer par les multiples appuis en soutiens psychologiques qu'apportent plusieurs organisations dans la zone, notamment le projet RESILAC à travers son pilier 1.2 santé mentale et soutien psychosocial vers le redressement économique, mais aussi d'importantes actions de l'Etat visant à instaurer la paix et la sécurité, particulièrement la reprise des activités de pêche, la réouverture de la frontière avec le Nigeria, le lancement des opérations des populations déplacées, etc.

ACCES AUX RESSOURCES NATURELLES

L'analyse des données de la Midline montre que les conflits les plus récurrents dans la zone d'intervention du projet sont les conflits d'ordre domestique, les conflits liés aux ressources naturelles et les conflits intra-communautaires avec respectivement 61%, 18% et 18% des personnes qui estiment cela.

Cependant à la Baseline un grand nombre d'enquêtés estiment que les conflits les plus récurrents dans leur communauté étaient d'ordre religieux (32%), notamment liés à Boko Haram. Cette différence de perception de conflit entre la Baseline et la Midline peut avoir son explication dans l'intensification des séances de sensibilisation sur la citoyenneté, le vivre ensemble, le droit ainsi que les conflits inter-religieux et intercommunautaires à travers les assemblées villageoises et les radios communautaires réalisées par le projet.

DISPOSITIF DE REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE COMPLET ET ADAPTE

Globalement, les jeunes accompagnés à travers le dispositif éducation-formation-insertion sont satisfaits de la qualité du service et ses effets directs. Ceci s'explique par la réorientation de l'approche méthodologique dans le cadre de la formation professionnelle des jeunes au Niger. Pour rappel, après une formation sur les métiers ordinaires (couture, broderie, menuiserie métallique et bois, maçonnerie etc.) le projet a changé d'approche pour former les jeunes sur les métiers agrosylvopastoraux (maraîchage, embouche, santé animale et aviculture) qui sont mieux adaptés au contexte d'intervention du projet.

Sur l'ensemble des répondants ayant démarré un micro-projet, 56% sont réinsérés dans la vie économique et la majorité a déjà réinvesti les gains obtenus pour renforcer son capital.

L'AGRICULTURE, CLE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA REDYNAMISATION SOCIO-ECONOMIQUE

Le taux moyen d'adoption des techniques agricoles innovantes identifiées et vulgarisées par le projet est de 90% sur l'ensemble des sites d'intervention concernés par l'activité Champs Ecoles Paysans. Les personnes enquêtées notent un meilleur rendement, une meilleure qualité des fruits et une amélioration de la fertilité du sol. Pour rappel, les techniques vulgarisées par le projet sont la fabrication et l'utilisation du compost pour la fertilisation des sols, la préparation et l'utilisation des biopesticides pour lutter contre les ennemis des cultures, l'utilisation des semences améliorées, la maîtrise des itinéraires techniques des cultures et la production des cultures de rente comme l'arachide, le niébé et le sésame.

Ceci a un impact sur l'augmentation de leurs revenus, la diminution du taux d'endettement et l'amélioration des conditions de vie de leurs ménages.

UNE DECENTRALISATION MITIGEE PAR LE MANQUE DE RESSOURCES FINANCIERES ET TECHNIQUES

Sur l'ensemble des collectivités enquêtées, 90% affirment que le projet les aide à prendre des décisions sur leur territoire. Il faut également noter que les résultats montrent une progression positive de la participation

des femmes dans les sphères décisionnelles au niveau des communes, passant d'une moyenne de 21% en 2019 à 25% à l'heure actuelle.

UNE INTERVENTION PLUS RESPONSABLE A L'ECOUTE DES COMMUNAUTES AFFECTEES PAR LA CRISE

Les résultats de l'enquête indiquent une évolution très positive de la démarche qualité du projet entre les deux enquêtes (Baseline_2019 et Midline_2021). La totalité des personnes interrogées estiment que le soutien reçu par RESILAC pour leurs communautés correspond à leurs attentes et la même proportion (100%) pense recevoir suffisamment d'informations à propos de RESILAC. Aussi 100% de ces bénéficiaires estiment que le projet RESILAC fait une différence dans leur vie.

ANALYSE PAR OBJECTIF : INDICATEURS RESILAC

Présentés selon l'objectif stratégique du projet, ce rapport repose sur la représentation graphique des indicateurs RESILAC. Chaque indicateur fait l'objet d'une explication générale, suivi des représentations graphiques en barres pour analyser les réponses données. La plupart des indicateurs ayant été mesurés à travers des échelles d'appréciation de type Likert, les graphiques montrent la répartition des réponses à une question donnée en pourcentage, utilisant une gamme de couleurs différente par thématique (une légende apparaît dans la première question de chaque page, les questions suivant la même légende).

Chaque question fait l'objet d'un commentaire global. Toutes les réponses ont fait l'objet d'une analyse minimale par variable : commune, genre, âge, statut légal et occupation professionnelle. Une représentation graphique des résultats par variable est présentée seulement quand il existe des écarts significatifs. Certaines questions ont été explorées en profondeur à travers une petite évaluation participative.

OS 1 / Renforcer le capital humain, la cohésion sociale et la gestion collective et durable des ressources naturelles

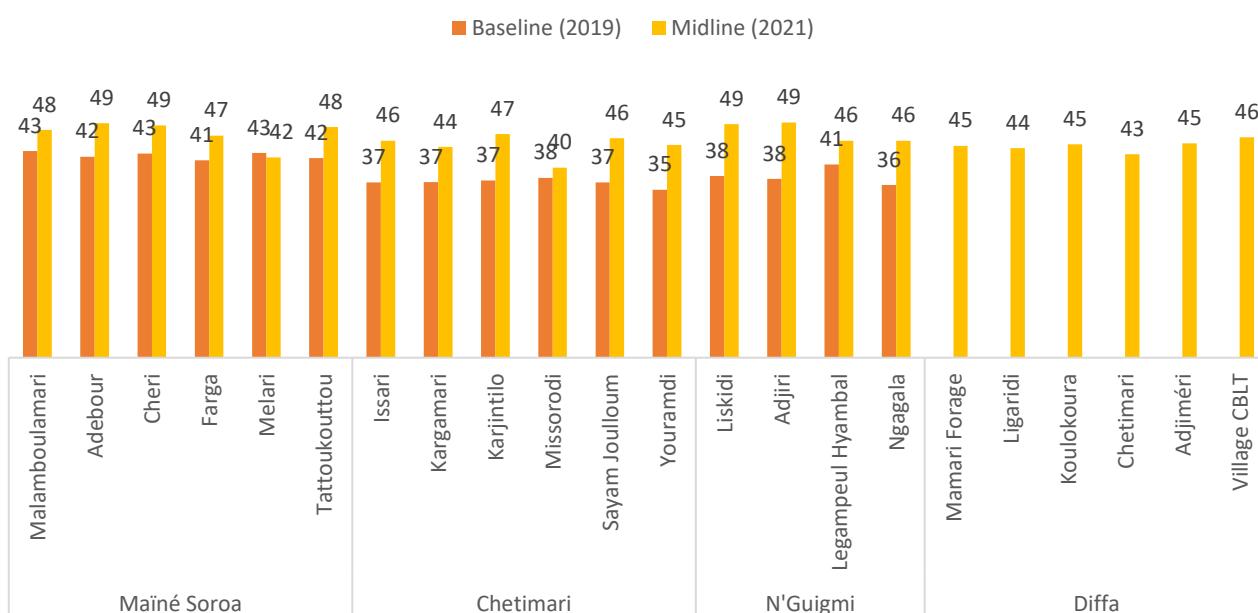
INDICATEUR RESILAC : TAUX DE CAPITAL SOCIAL COMMUNAUTAIRE

Le capital social communautaire se réfère ici à l'ensemble de ressources que les membres d'une communauté apportent pour appuyer leur développement. L'objectif est donc de mesurer l'engagement, l'accès à l'information, la participation et le capital économique d'une communauté dans les communes d'intervention afin de pouvoir mesurer son évolution au fil du projet.

Pour cela, une échelle d'appréciation a été développée, révélant la perception des membres d'une communauté et dont la moyenne facilite le calcul d'un score de 10 à 50 représentants le taux de capital social communautaire, le CAS (en anglais). Un score plus élevé représente un plus grand capital social communautaire. L'échelle est constituée de 10 affirmations sur lesquelles les personnes enquêtées ont exprimé leur accord ou leur désaccord.

Moyenne du score CAS par village

Fig. 1 Evolution du score CAS par commune et village d'intervention



Le score CAS calculé sur les réponses des personnes interrogées membres des différentes communautés a significativement évolué entre la Baseline_2019 et l'enquête Midline_2021. **Le score global était de 39 en 2019 et passe à 46 en 2021.** A la baseline tous les villages avaient atteint un score entre 30 et 39 à l'exception des villages de Mainé Soroa où il était entre 40 et 43. Quant à la Midline, le score par village pour l'ensemble des communes varie entre 40 et 49.

Fig. 2 Résultats de l'échelle du Capital Social Communautaire (CAS) par question

Q1. Les membres de cette communauté se considèrent, avant tout, (nationaux)



La totalité (100%) des enquêtés estiment que les membres de la communauté se considèrent, avant tout, nationaux. Ceci démontre un esprit d'appartenance gage d'un véritable sens de citoyenneté et de cohésion de la communauté.

Q2. Les membres de cette communauté ont tous, pour la plupart, les mêmes conditions



Une proportion importante des enquêtés estiment que les membres de la communauté ont pour la plupart, les mêmes conditions (79%). Toutefois on remarque que 20% des enquêtés pensent qu'ils n'ont pas les mêmes conditions que les autres.

Q3. Les membres de cette communauté se font, la plupart du temps, confiance



La majorité des enquêtés estiment que la communauté se font, la plupart du temps confiance (96%).

Q4. Les membres de cette communauté identifient facilement les personnes clés



La plupart des enquêtés estiment facilement identifier les personnes clés de leur communauté (99%). Ceci démontre une véritable interaction sociale, renforcée par une confiance mutuelle entre les membres de la communauté gage d'un développement communautaire harmonieux.

Q5. Les membres de cette communauté savent quand des événements communautaires importants ont lieu



Presque la totalité des enquêtés estiment connaître quand est-ce que les évènements communautaires importants ont lieux (98%). Cette connaissance du calendrier évènementiel par les communautés témoigne de l'importance que ces communautés accordent à ces évènements qui constituent un facteur primordial de brassage social.

Q6. Les membres de cette communauté travaillent généralement ensemble sur des questions importantes



La plupart des enquêtés ont affirmé que les membres de la communauté travaillent généralement ensemble sur les questions importantes (98%). Cela démontre l'implication et la détermination des communautés à accompagner le développement de leurs entités respectives.

Q7. Les membres de cette communauté font souvent partie d'un groupement ou association communautaire



La majorité des enquêtés estiment que les membres de la communauté font souvent partie d'un groupement ou association communautaire (94%). Ces groupements ou associations œuvrent au développement communautaire, cette forte participation témoigne l'engagement des communautés au développement de leur propre entité et la promotion de la paix et de la cohésion sociale

Q8. Les membres de cette communauté se réunissent souvent pour trouver des pistes de solutions aux problèmes communs



Presque la totalité individus estime que leur communauté se réunit souvent pour trouver des pistes de solutions aux problèmes communs (99%).

Q9. Les membres de cette communauté sont encouragés à participer à la prise des décisions qui les concernent



97% des enquêtés estiment que les membres de la communauté sont encouragés à participer à la prise des décisions qui les concernent, ce qui démontre un degré élevé de la cohésion sociale dans les villages enquêtés.

Q10. La communauté a suffisamment d'argent pour soutenir des programmes d'amélioration communautaire



83% des individus enquêtés considèrent avoir l'accès à des fonds pour soutenir des programmes d'amélioration de leur communauté, 16% ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord d'avoir d'agent pour contribuer.

INDICATEUR RESILAC : % DE PERSONNES QUI ESTIMENT AVOIR UN ACCES EQUITABLE AUX RESSOURCES NATURELLES

L'accès équitable aux ressources naturelles est lié aux processus de négociation ou aux modalités à travers lesquels les communautés obtiennent leur accès à toutes les ressources naturelles au niveau de leur zone, et particulièrement à l'inclusivité de ces processus pour tous les différents groupes. Dans le cadre du projet RESILAC, une échelle d'appréciation a été développée, révélant la perception des membres d'une communauté sur l'accès aux ressources naturelles. Afin de collecter des informations complémentaires, une question additionnelle a permis d'affiner la perception des personnes sur leur droits et accès individuels.

Fig. 3 Evolution de la perception sur l'accès aux RRNN

Q1. Les ressources naturelles sont accessibles équitablement dans ma communauté.



91% des personnes membres des communautés interviewées estiment que les ressources naturelles sont accessibles équitablement dans leurs communautés respectives. Toutefois, cet indicateur est en baisse de 3 points en le comparant à la valeur de la Baseline_2019 où il était de 94%. Ceci démontre un début de la détérioration de la situation du fait de la forte pression que subissent ces ressources.

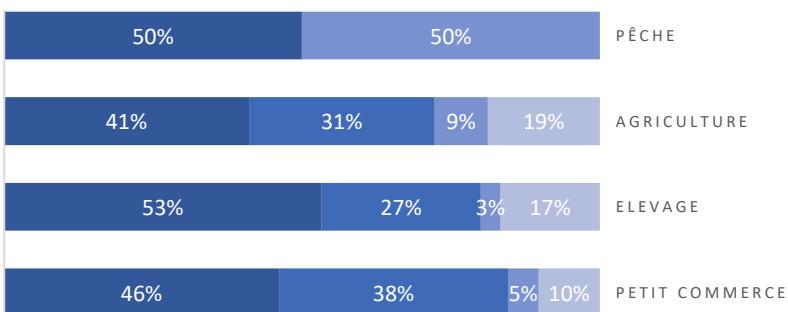
L'accès facile et équitable aux ressources naturelles contribue à la réduction des conflits, il est aussi important de veiller à la gestion de ces ressources naturelles à travers des actions de balisage pour respecter les couloirs de passage, le rôle actif des commissions foncières. L'écart entre les deux études s'explique par le retard dans la mise en œuvre de certaines activités telles que l'élaboration et la signature des conventions autour des ressources qui font l'objet de tension, les balisages de certains couloirs de passage et le lancement des activités des commissions foncières de base installées dans les villages d'interventions. Toutes ces actions sont en cours et vont contribuer éventuellement à rehausser non seulement le taux d'accès aux ressources naturelles mais aussi la gestion équitable et concertée aux ressources.

Q2. Je n'ai pas les mêmes droits pour bénéficier des ressources naturelles que le reste des membres de ma communauté.



Concernant la question de savoir si la personne enquêtée elle-même n'a pas les mêmes droits pour bénéficier des ressources naturelles au même titre que le reste des membres de sa communauté, on constate que 25% ont affirmé d'accord ou très d'accord. Cependant, cette proportion est également en baisse par rapport à la Baseline où elle était de l'ordre de 57%. Malgré que cette valeur soit en baisse, il est nécessaire de redoubler de la vigilance car la restriction d'accès de tous les groupes sociaux aux ressources naturelles est un facteur qui engendre les conflits intra et intercommunautaires.

Fig. 4 Répartition de la perception sur l'accès aux RRNN selon l'occupation principale



■ Pas du tout d'accord ■ Pas d'accord ■ D'accord ■ Très d'accord

Au même titre que la Baseline, on remarque que ce sont des individus dont leur occupation dépend directement de l'accès aux ressources naturelles (cultivateurs, éleveurs, pêcheurs et commerçants), qui estiment ne pas avoir le même droit pour bénéficier équitablement des ressources naturelles que le reste de leur communauté, notamment les pêcheurs (50%) et les agriculteurs (28%).

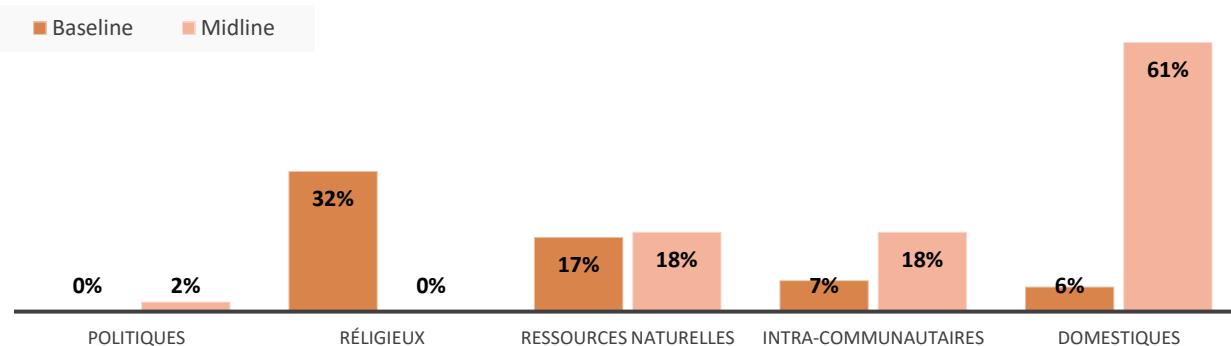
Effectivement cette perception entraîne généralement un vécu communautaire sensiblement différent, et peut devenir une source de conflits.

INDICATEUR RESILAC : % DE PERSONNES QUI ESTIMENT QUE LES CONFLITS COMMUNAUTAIRES DIMINUENT

Une échelle d'appréciation a été développée, révélant la perception des membres d'une communauté. Dans un contexte d'intervention volatile et instable, il est jugé plus pertinent de se pencher sur l'augmentation des conflits que sur la diminution.

Q2. Quel est le conflit le plus récurrent dans votre communauté ?

Fig. 5 Evolution comparative des conflits les plus récurrents identifiées par les communautés



On constate suite aux résultats de l'enquête Midline que les conflits les plus récurrents sont le conflit d'ordre domestique (61% des personnes enquêtées l'ont affirmé), suivi des conflits liés aux ressources naturelles avec 18% des enquêtés et les conflits intra-communautaires avec également 18%. Ces résultats sont contraires à ceux de la Baseline_2019 qui a révélé un pourcentage élevé d'enquêtés qui estiment que les conflits les plus récurrents sont d'ordre religieux (32%), notamment liés au Boko Haram.

En outre, il faut noter que les facteurs prépondérants cités par les communautés qui peuvent être les causes des conflits domestiques sont entre autres le faible taux de la scolarisation de la population, le taux de chômage des jeunes très élevé, la dégradation de mœurs avec ses multiples corolaires tels que les vols, les violences basés sur le genre, l'adultère, les bagarres rangées des jeunes, le banditisme, etc.

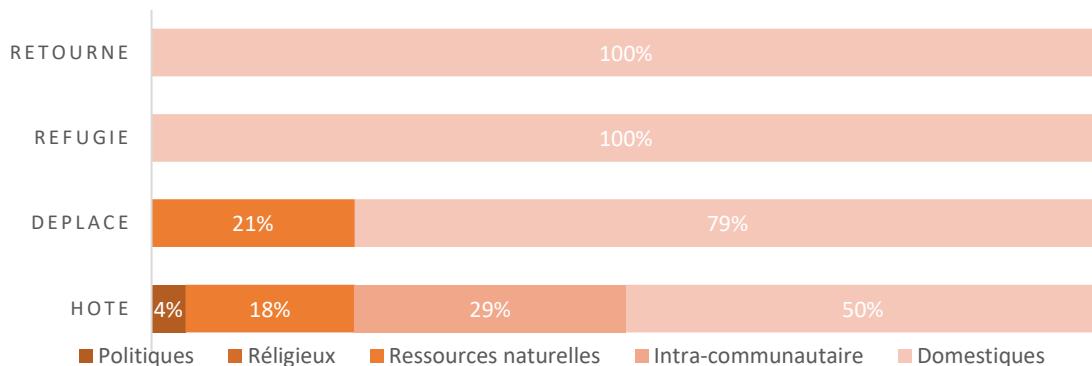
En effet, il est important de notifier que la plupart des actions menées par le projet RESILAC ont été citées par les enquêtées comme pistes de solutions. Il s'agit en entre autres :

- De la création d'emplois : RESILAC apporte sa contribution à travers les activités HIMO, la réinsertion économique des jeunes, l'appui aux AVEC etc. ;
- Du rehaussement des taux de scolarisation et d'alphabétisation : plusieurs centres d'alphabétisation fonctionnelle et de formation professionnelle des jeunes ont été créés par le projet RESILAC, où plusieurs centaines des jeunes ont été formés ;
- De la réalisation des séances de sensibilisation sur des thématiques de paix et du vivre ensemble à travers le pilier cohésion sociale et gestion des ressources naturelles qui a réalisé d'importante actions dans ce sens.

Les causes des conflits communautaires sont relatifs à l'accès aux ressources naturelles et sont aggravés par l'insuffisance des aires de pâturage, la colonisation des couloirs de passage et des enclaves pastorales par des espèces non appétées (*Pergularia tomentosa*, *Calotropis prcera*), la transformation de certaines aires de pâturage en champs de culture, le non-respect des règles d'utilisation des points d'eau, le problème de partage d'héritage foncier, la non transparence dans la gestion du foncier par les chefs coutumiers, le vol des animaux, à tort ou à raison attribué à une communauté spécifique, etc.

La mise en œuvre des activités du projet au niveau de son résultat 1.3. (Gestion des ressources naturelles), spécifiquement la signature des conventions autour des ressources qui font l'objet de tension, les balisages de certains couloirs de passage et le lancement des activités des commissions foncières de base installées dans les villages d'interventions contribuera sans nul doute à la réduction de ce type de conflit.

Fig. 6 Répartition des conflits les plus récurrents identifiées par les communautés par statut légal

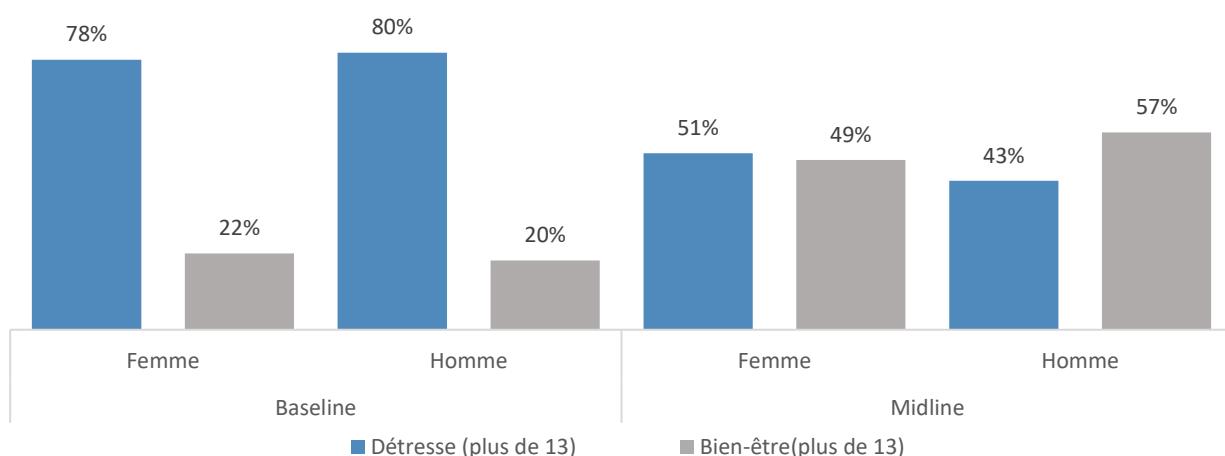


Les données désagrégées montrent une diversification de la perception la récurrence des conflits selon le statut légal des populations enquêtées : la totalité des retournés et des réfugiés (100%) perçoivent le conflit domestique, comme le conflit le plus récurrent à leur niveau, contre 79% des déplacés et 50% des hôtes. Quant aux conflits liés aux ressources naturelles, 21% des déplacés et 18% des hôtes considèrent le conflit lié aux ressources naturelles comme le deuxième conflit récurrent.

INDICATEUR RESILAC : % DE PERSONNES SUIVIES QUI MONTRENT UNE AMELIORATION DE LEUR BIEN-ETRE

Pour mesurer le bien-être des individus, l'échelle internationale Who-5 a été utilisée. Développé par l'Organisation Mondiale de la Santé, l'échelle Who-5 est composée de 5 affirmations liées au bien-être psychologique par rapport auxquelles on demande aux personnes enquêtées d'exprimer leur accord ou désaccord. Les réponses permettent de calculer un score entre 0 et 25 dont l'évolution sera mesurée tout au long du projet. Les scores moyens en dessous de 13 indiquent la présence de symptômes de détresse psychologique. Au contraire, un score plus proche de 25 indique un meilleur état de bien-être mental.

Fig. 7 Proportion des enquêtés selon l'Etat de bien-être subjectif par sexe

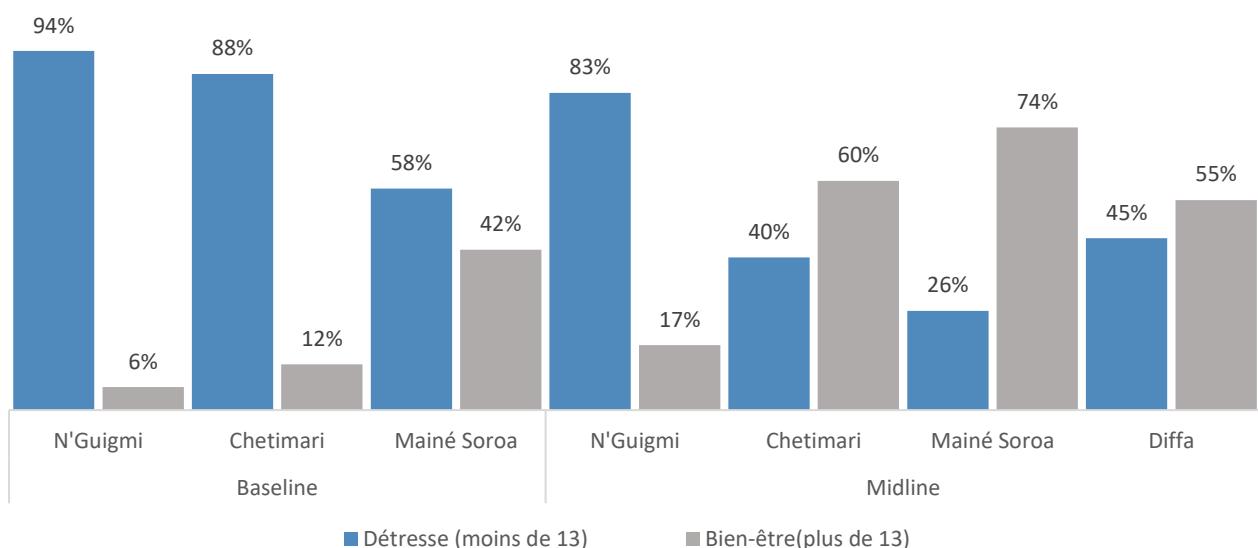


Au Niger, la moyenne des résultats agrégés de l'échelle Who-5 est de 14 sur un total de 25 (le seuil du bien-être est de 13), ce qui indiquerait la diminution d'un grand nombre d'individus en détresse psychologique présentant des possibles états dépressifs comparativement à la Baseline_2019 où ce seuil était de 11. A la Midline_2021 53% des enquêtés ont obtenu un score au-dessus de 13, contre seulement 47% qui seraient en état de détresse. Les données désagrégées par genre montrent 51% des femmes qui présentent des symptômes de détresse psychologique, contre 43% des hommes.

On constate une nette amélioration de la situation de bien être des bénéficiaires entre la Baseline_2019 et la Midline_2021. Cela peut s'expliquer par les multiples appuis et soutiens psychologiques qu'apportent plusieurs organisations dans la zone, notamment le projet RESILAC à travers son pilier 1.2 santé mentale et soutien psychosocial. Ce pilier a réalisé plusieurs actions d'accompagnement des communautés dont la psychoéducation, la prise en charge groupale et individuelle, l'accompagnement psychologique des jeunes HIMO à travers la stratégie PM+ et la formation des personnes clefs de la communauté sur les premiers secours psychologiques. Il faut également signaler d'importantes actions entreprises par l'Etat visant à instaurer la paix et la sécurité à travers notamment la reprise des activités de pêche, la réouverture de la frontière avec le Nigeria, et la relocalisation des populations déplacées.

Répartition selon les communes

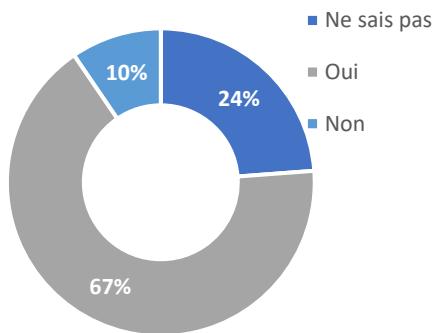
Fig. 8 Répartition par commune de l'état de bien-être subjectif



N'Guigmi est l'une des communes les plus affectées par la crise sécuritaire (menace d'attaque, les enlèvements répétitifs) qui sévit dans la région. Malgré une amélioration globale, on remarque que 83% des personnes enquêtées seraient en situation de détresse psychologique dans cette commune selon les résultats de la Midline_2021 contre 94% à la Baseline_2019. Plusieurs facteurs auraient entravé le retour rapide à une situation de bien-être de la population de cette commune, particulièrement les enlèvements répétitifs dans les villages d'intervention du projet et les menaces d'attaque. En plus de ces facteurs, on peut souligner également que la Midline n'a pas concerné le village de Rimi et de Meleram où le pilier santé mentale de RESILAC a pris en charge un nombre important de bénéficiaires notamment à la phase d'amorce. Ces deux villages, du fait d'insécurité grandissante dans la commune en 2020, étaient devenus inaccessibles aux équipes du projet.

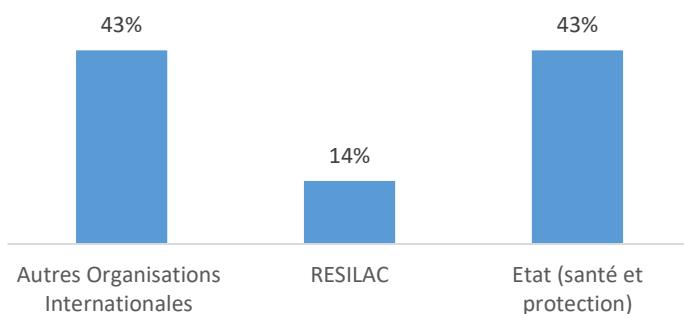
La commune de Chetimari qui avait une proportion de 88% des personnes qui seraient en situation détresse à la Baleline_2019, passe à 40% à la Midline_2021 et Mainé Soroa de 58% à 26%. Contrairement à N'Guigmi, ces zones connaissent une amélioration de leur situation sécuritaire et les enlèvements dans les villages d'intervention du projet sont très rares, voire inexistant.

Fig. 9 Connaissance de l'existence des services de soutien psychosocial



Parmi les acteurs institutionnels interrogés, plus précisément les élus locaux, **67% connaissent l'existence d'un service de soutien psychosociale dans leur zone**. Ceci prouve combien les activités de santé mentale sont connues par les premiers responsables au niveau des collectivités.

Fig. 10 Services de soutien psychosocial identifiés



A propos de qui fournit le service, 43% ont indiqué l'Etat / centres de santé communautaires, 14% ont identifié le projet RESILAC, 43% également ont annoncé des ONGs internationales. Les organisations non gouvernementales mentionnées sont l'ONG COOPI, l'ONG Help, le MSF, l'IRC et DRC. Cette question a concerné également les élus. Il faut aussi signaler qu'ils sont nouvellement installés avec le renouvellement des conseils communaux qui du mois de Juin 2021.

OS 2 / Favoriser le redressement économique et la résilience à travers un accès à l'emploi et aux systèmes de production intensifiés et adaptés au changement climatique

Réinsertion socio-économique des jeunes

Activités Education Formation Insertion des jeunes

Score moyen d'appréciation en matière du dispositif centre alphabétisation fonctionnel

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet RESILAC, plus précisément au niveau de la composante « appui durable à la petite économie » à travers un accès à l'emploi (pilier 2), il a été mis en place en partenariat avec la Direction Régionale de l'Enseignement Primaire de l'alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, plusieurs centres d'alphabétisation fonctionnels pour améliorer les compétences d'alphabétisation basique et fonctionnelle des jeunes bénéficiaires de la formation professionnelle et les apprenants des champs écoles paysans. Ceci dans le but de leur permettre de gérer de manière plus organisée leurs activités génératrices des revenus ainsi que les autres tâches et activités quotidiennes. A travers cette formation les jeunes ont acquis des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul dans leurs différentes langues et toute une gamme de compétences professionnelles.

Au Niger en dehors des jeunes travailleurs HIMO ayant poursuivi dans la formation professionnelle, les apprenants des 15 Champs Ecoles Paysans Pluviaux érigés en AVEC (Associations Villageoises de d'épargne et de crédit) à la fin de la campagne agricole d'octobre 2020 ont été formés également pendant 6 mois dans les centres d'alphabétisations fonctionnelles. Cette formation a eu lieu dans les 15 villages d'intervention du projet où des salles en matériaux locaux ont été mises en place et dotées du tous les nécessaires pour la formation. Afin d'assurer la qualité d'apprentissage des cours d'alphabétisation, les inspecteurs alphabétisation de chaque département sont chargés de faire la supervision au moins deux fois par mois au niveau de chaque centre et de fournir un rapport de supervision au projet.

Dans le cadre de la Midline il a été question d'évaluer ce dispositif mis en place. L'analyse des données collectées prouve que l'appréciation sur la qualité du service et ses effets directs est très positive, avec un score moyen qui varie entre 3 sur 4 et 4 sur 4 en fonction des éléments du dispositif et des effets évalués.

Les éléments évalués sont :

- ✓ Le respect des critères définis pour le ciblage ;
- ✓ Le cycle d'alphabétisation a répondu de façon appropriée aux besoins des bénéficiaires ;
- ✓ Les conditions d'apprentissage (salle, durée, etc.) sont adéquates ;
- ✓ Le personnel formateur est qualifié et compétent dans le domaine technique ;
- ✓ Les compétences en lecture, écriture et calcul des bénéficiaires se sont significativement améliorés ;
- ✓ Les compétences acquises permettent aux bénéficiaires de gérer une activité économique de façon autonome ;
- ✓ Les compétences acquises permettent aux bénéficiaires de mieux développer d'autres tâches non professionnelles ;

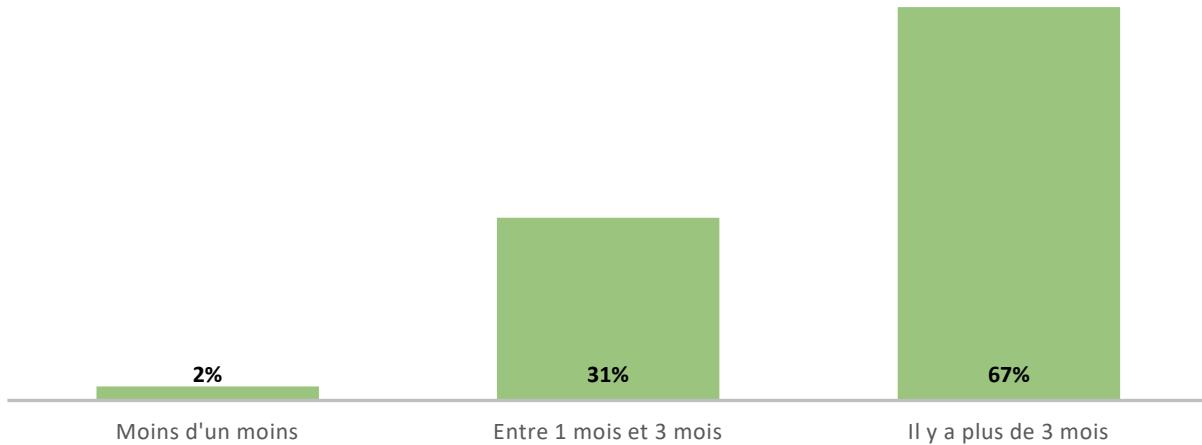
Score moyen d'appréciation en matière du dispositif éducation-formation-insertion par pays

Les mêmes éléments ont également été évalués pour le dispositif formation professionnelle-insertion. Et Le même constat est aussi fait. Il s'agit d'une appréciation très positive de la qualité de la formation dispensée ainsi que de ses effets. Le score moyen varie également de 3 sur 4 à 4 sur 4.

Accompagnement des producteurs

Démarrage des activités

Fig. 11 Répartition des producteurs selon le temps de démarrage des activités

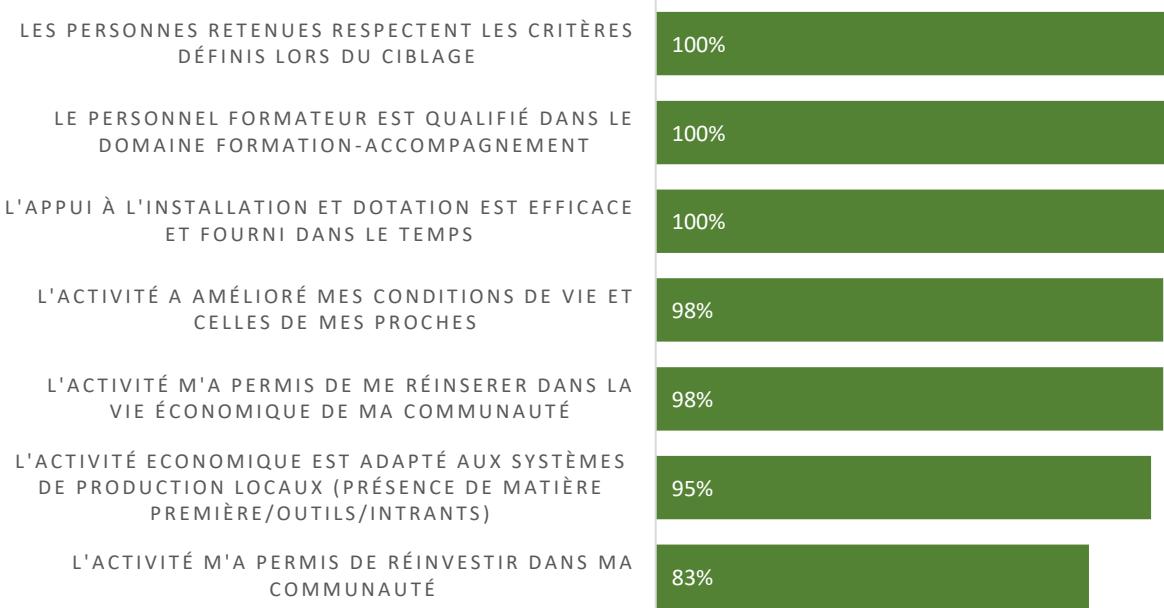


67% des bénéficiaires des appuis dans le cadre du système de production ont démarré leur activité il y a plus de 3 mois à partir de la période de la collecte. Seulement 2% ont moins d'un mois de démarrage de leurs activités. Il s'agit des bénéficiaires des nouveaux sites aménagés au niveau des villages de Liskidi et Kadjim tilo qui viennent de commencer l'apprentissage des activités maraîchères avec l'accompagnement des services de l'agriculture. Les bénéficiaires des appuis de système de production notamment ceux qui ont bénéficié depuis la phase d'amorce (Adebour et Yambal) ont démarré leur activité il y'a longtemps car ils ont à leurs dispositions les intrants et matériels ainsi que les connaissances pour exercer leur activité alors que ceux de nouveaux sites attendent la formation technique ainsi que l'appui en intrants et matériels agricole pour démarrer. Ainsi, un partenariat de collaboration avec les services de l'agriculture a été établie pour l'accompagnement de ces bénéficiaires.

Appréciation de l'accompagnement

Des informations sur l'ensemble du processus d'accompagnement ont été recueillies pour apprécier l'efficacité de cet appui. Le graphique ci-dessous indique que globalement l'accompagnement aux producteurs a été de très bonne qualité à tous les niveaux ainsi que les effets induits par cet encadrement.

Fig. 12 Appréciation des producteurs sur l'accompagnement reçu et ses effets



100% des personnes enquêtées ont déclaré que le personnel formateur est qualifié dans le domaine de l'accompagnement ils ont également affirmé que l'appui à l'installation et dotation a été efficace et fourni dans le temps. Toutefois, on constate que près de 2 personnes sur 10 n'ont pas pu réinvestir suite à cet accompagnement. Ceci pourrait s'expliquer du fait de la nature de l'activité la plus choisie par les jeunes qui est l'embouche ovine. La période de la conduite de l'enquête coïncide avec la vente des animaux engrangés. L'achat des nouveaux moutons pour une embouche efficace intervient généralement en Septembre pour la vente à Noël et ou en avril pour la fête de la Tabaski.

Le processus d'accompagnement a été efficace car il a été mis en œuvre en synergie entre les staffs du projet et les services techniques d'agriculture et du génie rural qui s'y connaissent dans l'accompagnement qui est d'ailleurs leur mission principale. D'où la qualification de formateur dans le domaine de l'accompagnement. Quant à la dotation qui a été efficace, elle s'explique avec l'approche participative du projet qui consiste à impliquer les bénéficiaires dans tout le processus de l'activité.

Aussi, la très bonne appréciation de la formation en termes d'adaptation au contexte se justifie par la nature des métiers sur lesquels les jeunes de la phase de déploiement ont été orientés, il s'agit des métiers locaux et assez bien maîtrisés par ces jeunes. Il s'agit de l'embouche, maraichage, aviculture et la santé animale.

Les techniques sur lesquelles les producteurs ont reçu une formation

Fig. 13 Proportion des producteurs enquêtés selon les techniques sur lesquelles ils ont été formés



Concernant les techniques sur lesquelles les producteurs ont reçu une formation, les résultats de l'enquête montrent que la technique la plus vulgarisée est le compostage avec 79% des enquêtés, puis vient la fabrication de bio pesticides (76%) et ensuite la technique des semis en ligne (52%).

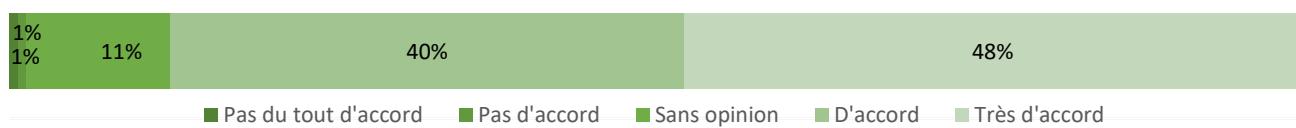
Ces techniques sur lesquelles les producteurs ont reçu des formations sont des techniques identifiées comme des réponses adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent dans la conduite de leurs exploitations. Ces problèmes concernent la baisse de fertilité des sols, les dégâts causés aux cultures par les ravageurs et la faible maîtrise des techniques modernes de la mise en place de cultures.

Ainsi, chaque technique est proportionnellement intéressante par rapport aux problèmes traités. Les techniques de compostage et celle de bio pesticide sont deux pratiques qui aident à résoudre problèmes de la fertilité du sol et des ravageurs des cultures (insectes, criquets, chenilles etc.).

Ces thèmes portés par les différentes techniques ont été aussi élaborés sur la base d'un diagnostic participatif par le projet, à savoir les PACA (plan d'action communautaire d'adaptation), complété par l'étude de base de l'activité Champ Ecole Paysan (CEP), qui est un encadrement technique de proximité.

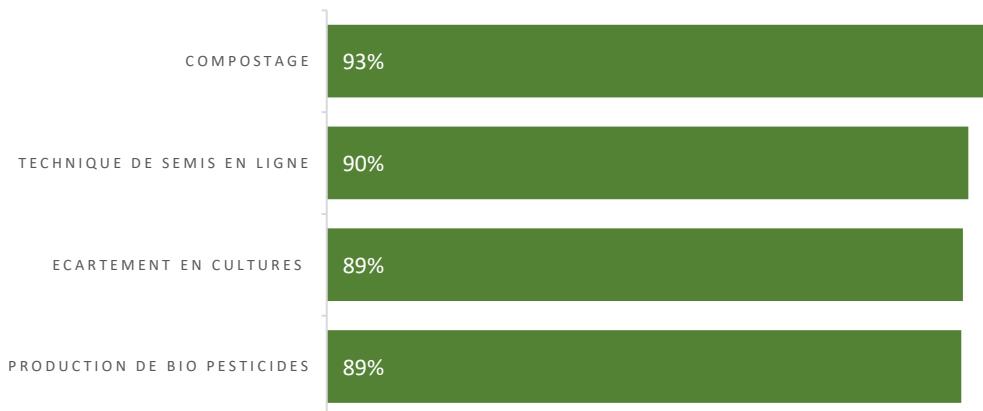
Il faut également noter que les producteurs s'intéressent particulièrement à connaître comment fabriquer le pesticide à base des produits locaux du fait que les ravageurs des cultures constituent l'une des principales contraintes à la production dans la zone. Pour lutter contre ces ennemis de culture, la majorité des producteurs font recours aux pesticides chimiques qui sont très coûteux et donc difficilement accessibles pour tous.

Fig. 14 Répartition des enquêtés selon qu'ils sont d'accord, très d'accord... que les techniques apprises ont répondu aux problèmes qu'ils rencontrent



La majorité des personnes enquêtées (84%) estiment que les techniques apprises ont répondu aux problèmes qu'ils rencontrent lors de leurs activités agricoles.

Fig. 15 Taux d'utilisation des techniques et pratiques agricoles innovantes



En ce qui concerne l'adoption des techniques apprises à travers l'apprentissage dans les champs écoles paysans mis en place par le projet RESILAC avec l'accompagnement de la CRA (Chambre Régionale d'Agriculture) et de la Direction régionale de l'Agriculture, il faut noter que 92% des bénéficiaires ont déclaré avoir utilisé leur première technique apprise. Pour la deuxième et troisième technique apprise, respectivement 89% et 73% des bénéficiaires ont affirmé utiliser également ces techniques.

A l'issue de l'adoption des techniques, les personnes enquêtées ont notifié quelques effets. Il s'agit entre autres de L'amélioration du rendement agricole, la fertilisation des champs, la lutte contre les ravageurs de la culture et la qualité des grains pour la culture pluviale et des fruits et légumes pour le maraîchage.

Les techniques ont été appliqués dans le cadre de la production en cultures pluviales qui sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le maïs et le sésame. Pour le maraîchage les spéculations sur lesquelles les producteurs ont utilisé les techniques apprises sont entre autres l'oignon, le chou, la salade, la tomate etc.

Dans le cadre de la mise en place des activités champs écoles paysans du projet RESILAC à travers la Chambre Régionale d'Agriculture, les thèmes retenus pour l'apprentissage sont des techniques choisies pour résoudre des problèmes que les apprenants rencontrent dans leurs champs. La pertinence des techniques explique le taux d'adoption important par les paysans. Dans le cadre de l'activité Champ Ecole Paysan, que ça soit en culture pluviale ou en maraîchage, les techniques sont proposées en lien avec le problème principal touchant une culture, la fertilité du sol ou lutte alternative et ce de façon participative.

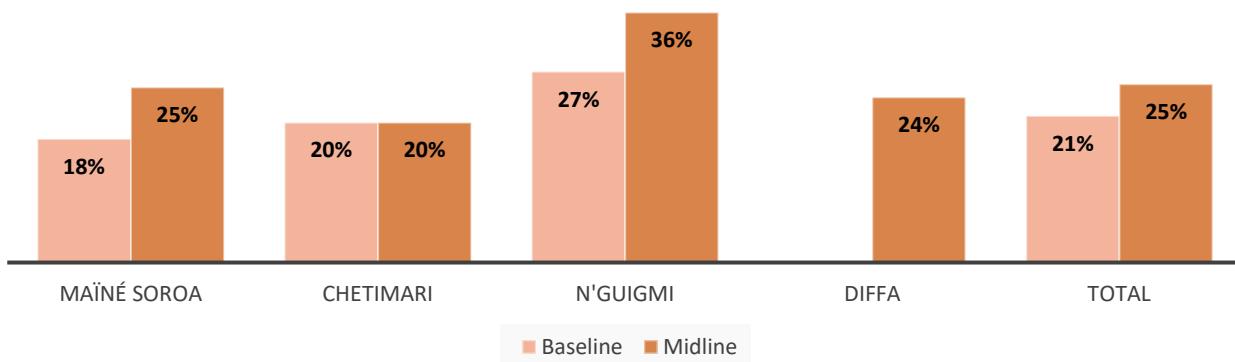
OS 3 / Valoriser et consolider les acteurs des territoires en favorisant le dialogue et l'engagement et en renforçant leurs capacités

Evolution de la participation des femmes dans les sphères décisionnelles par commune

La représentation féminine dans les sphères décisionnelles dans les communes d'intervention du projet a connu une évolution significative entre la Baseline_2019 et la Midline_2021. A l'occasion du renouvellement des équipes suite aux élections municipales de 2021 qui ont eu lieu sur toute l'étendue du territoire, à l'exception de quelques communes où les scrutins ont été reportés.

Les résultats de l'enquête montrent cette tendance au niveau de presque toutes les communes. Le pourcentage global passe de 21% à 25% entre la Baseline_2019 et la Midline_2021. Au-delà de l'augmentation numérique des femmes qui tend à se rapprocher des normes minimas fixés par la loi nigérienne sur le quota de la représentation de l'un ou de l'autre sexe au sein des fonctions électives (25%) et nominatives (30%), il faut mentionner que la Commune urbaine de Diffa est dirigé par une Présidente du Conseil Municipal, ce qui, on l'espère peut créer un effet d'entraînement vu la position centrale de la Commune Urbaine.

Fig. 16 Evolution de la proportion des femmes dans les sphères décisionnelles par commune

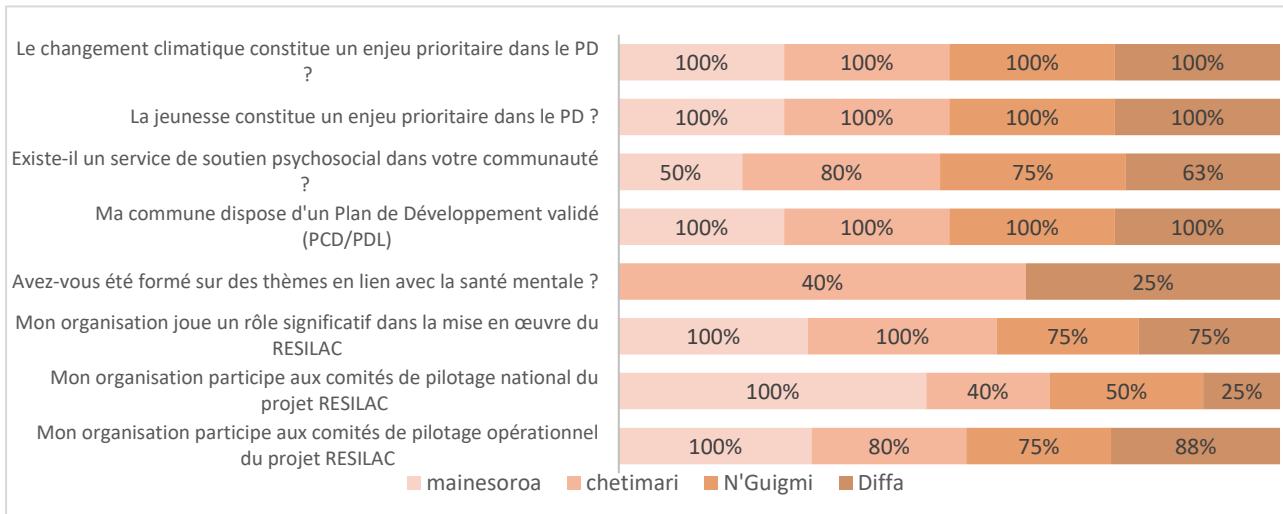


Participation des municipalités dans le pilotage du projet et renforcement institutionnel

Le graphique ci-dessous nous indique que toutes les communes d'intervention du projet ont chacun son Plan de Développement communal (PDC) et tous les PDC sont acclimatés et ont fait de la jeunesse un enjeu prioritaire. Quant à l'avis des élus sur la participation de leurs structures au pilotage du projet, les résultats de l'enquête révèlent des proportions qui varient de 75% à 100% selon les communes pour le comité de pilotage opérationnel et de 25% à 100% pour le comité de pilotage national. Ici, il faut signaler que les personnes enquêtées sont des élus nouvellement installés au niveau de ces communes, ce qui justifie la diversité des réponses entre les communes.

En outre, concernant la formation des acteurs sur la thématique en lien avec la santé mentale, à Chetimari et à Diffa (toutes 2 communes du département de Diffa), quelques acteurs ont déclaré avoir été formé (à Chetimari 40% des enquêtés et 25% à Diffa). Il est important de préciser que les élus n'étaient la cible de formation en santé mentale au niveau de RESILAC, seulement en leur qualité de leaders communautaires, ils peuvent être informés sur les activités réalisées au niveau de leurs entités ou encore une simple coïncidence que des personnes bénéficiaires de la formation en santé mentale (les personnes clés de la communauté tels que les relais communautaires, les chefs des villages, les agents de santé etc.) aient pu accéder à la fonction de conseiller communal avec les dernières élections municipales de février 2020. Dans cette hypothèse, ceci facilitera la prise en considération de santé mentale dans les choix des actions à l'occasion des processus de décision.

Fig. 17 Appréciation des membres des collectivités enquêtés sur la participation des communes aux activités du projet, les accompagnements reçus et les effets, selon commune



Renforcement des capacités des collectivités

S'agissant de l'appui apporté par RESILAC aux collectivités territoriales pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle et leur prérogative, on pourra citer trois aspects. Il s'agit de la conduite des diagnostics territoriaux qui permettent d'inventorier les ressources disponibles, d'établir les besoins et les priorités des populations, de relever les contraintes etc., ce qui à coup sûr facilite la prise des décisions. Il y'a également l'appui à la replanification des PDC et ou à l'élaboration des Plans d'Investissement annuels (PIA) qui sont d'ailleurs les véritables outils d'aide à la prise des décisions. Aussi, l'organisation des voyages d'étude pour le partage d'expériences et les formations spécifiques contribuent à renforcer les capacités des acteurs dans presque l'ensemble des étapes de la gouvernance.

Les résultats de la Midline indiquent que 90% des acteurs pensent que le projet a aidé les communes à prendre des décisions sur leurs territoires et également la même proportion des enquêtées estime que les compétences qu'ils ont acquis suite aux voyages d'étude et les renforcements des capacités leurs permettent de jouer leur rôle dans la gestion de leurs entités respectives.

Il faut aussi noter que 96% de ces acteurs ont affirmé que l'accompagnement de RESILAC répond de façon appropriée aux besoins de leurs organisations.

Fig. 18 Appréciation des membres des collectivités enquêtés sur les appuis en renforcement des capacités reçus et les effets, selon commune



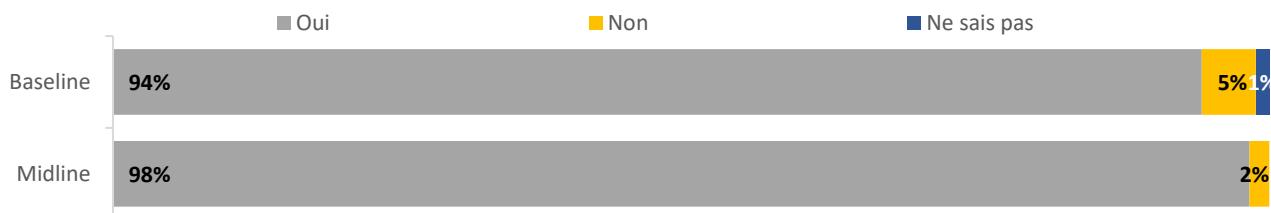
OS4 / Produire des connaissances utiles pour la qualité des interventions du projet en contexte de crise et pour la prise de décision des acteurs locaux

Norme Fondamentale Humanitaire (CHS)¹

Les résultats de l'enquête indiquent une évolution très positive de la démarche qualité du projet entre les deux enquêtes (Baseline_2019 et Midline_2021). La totalité des personnes interrogées estiment que le soutien reçu par RESILAC pour leurs communautés correspond à leurs attentes et la même proportion (100%) pensent qu'ils reçoivent suffisamment d'information à propos de RESILAC. Également 100% de ces bénéficiaires estime que le projet RESILAC a fait la différence dans leur vie.

Fig. 19 Evolution de l'avis des communautés sur la communication, la pertinence et les effets de l'action

Q1. Recevez-vous suffisamment d'information à propos de RESILAC ?



Q2. Le soutien reçu par RESILAC correspond-t-il à vos attentes ?



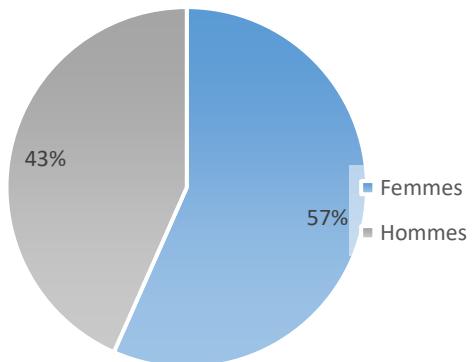
Q3. Le RESILAC fait-il une différence dans votre vie ?



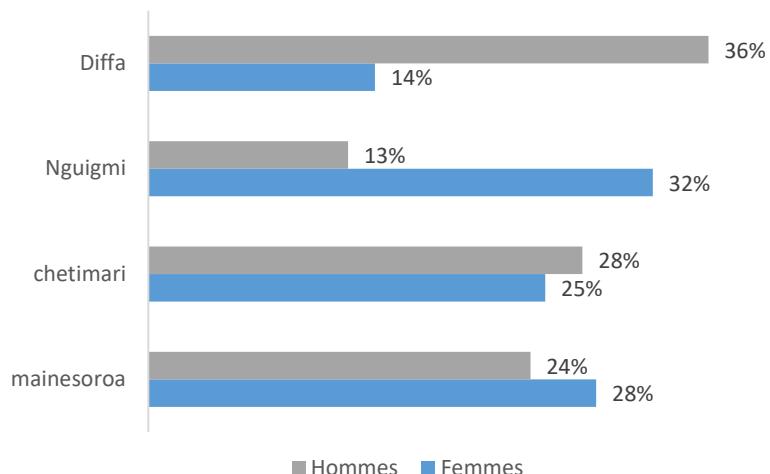
¹ Une échelle d'appréciation composée de 3 questions a été développée afin de permettre aux parties prenantes d'exprimer leur avis sur la qualité de l'intervention et son adéquation aux attentes et besoins. Les critères de la CHS priorisés dans le score de qualité RESILAC sont : une réponse humanitaire fondée sur la communication, la participation et les retours d'information (4), une réponse humanitaire adaptée et appropriée (1) et une réponse humanitaire coordonnée et complémentaire (6).

DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES REPONDANTS

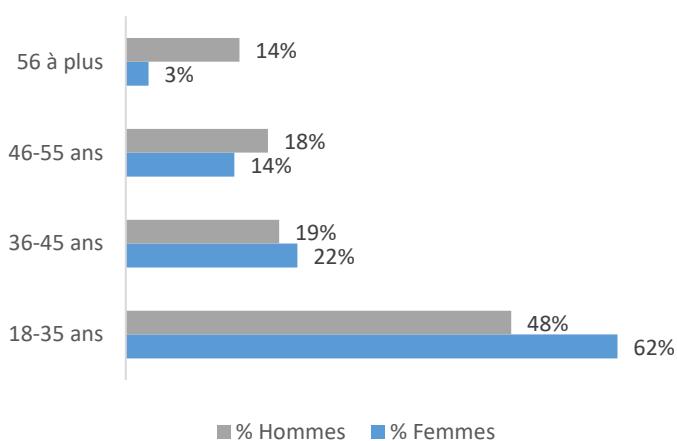
Sexe



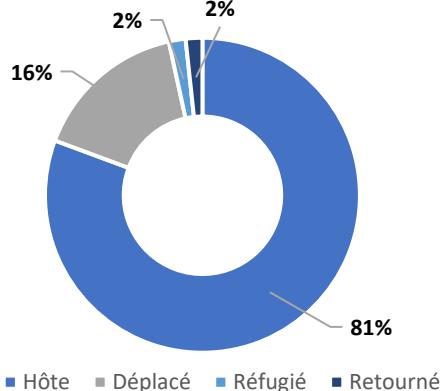
Répartition des enquêtés par commune et par sexe



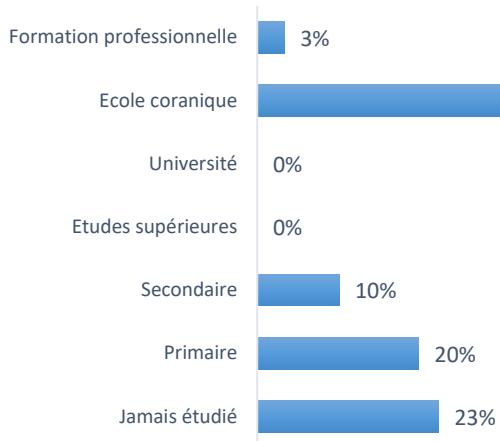
Répartition des enquêtés par âge et par sexe



Répartition des enquêtés selon leurs statuts de résidence



Répartition des enquêtés selon le niveau



Répartition des enquêtés selon le niveau

